

Composante d'affectation : UFR Lettres et Philosophie

Désignation de l'emploi : Enseignant contractuel en journalisme rattaché aux sciences de l'information et de la communication (71^e section CNU)

Le profil attendu du ou de la candidat(e)

Dans le cadre de la valorisation des productions de ses étudiants, le Master Journalisme de l'université de Bourgogne recrute un.e enseignant.e format.eur.rice au journalisme pour encadrer la finalisation des travaux de presse écrite et leur publication sur le nouveau média en ligne du master, Papelar (<https://www.papelar.fr/>).

L'enseignant.e devra être détenteur au minimum d'un diplôme de licence, attester d'une expérience comme journaliste en presse écrite d'au moins 5 ans (de préférence en presse nationale), et d'une expérience dans l'animation de Travaux dirigés à la pratique du journalisme de presse écrite.

Concentrées sur un mois à temps plein (quotité 100%), les missions consistent d'abord dans l'encadrement de 32h de TD de réécriture d'articles format « magazine » ou « enquête » rédigés par des étudiants de Master 1 et Master 2. En amont et en aval de ces séances en classe, l'enseignant.e devra effectuer un important travail de corrections de versions successives de ces formats longs d'articles produits par les étudiants en autonomie. Il ou elle assurera également le suivi et la correction de l'édition des articles sur le site papelar.fr, et leur promotion sur les réseaux sociaux. Ce travail s'effectuera en relation avec les étudiants, le référent technique du site, et le responsable du cursus également directeur de publication.

Contacts enseignement : Jérôme Berthaut – Responsable du master Journalisme (UFR Lettres & Philosophie) - jerome.berthaut@u-bourgogne.fr

Durée des fonctions et obligations de service : 32 HETD (possibilité d'heures complémentaires), 1 mois (quotité 100%, temps plein), du 01/03/2025 au 31/03/2025.

Les conditions de diplôme :

Être titulaire d'un Bac + 5 (Master 2 ou équivalent). Des dérogations peuvent être accordées par le Président de l'Université dans les disciplines techniques ou les disciplines rares pour les candidats justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine.

Le lieu d'affectation : UFR Lettres et Philosophie

Date de prise de poste : 1^{er} mars 2025

Les conditions de rémunération

Niveau de diplôme / expérience	Catégorie	Indice nouveau majoré	Brut mensuel (euros)
Titulaires d'un Master 2 (ou équivalent) sans expérience OU Sur dérogation, candidats non titulaires d'un master dans les disciplines techniques ou les disciplines rares et justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine	3	481	2367,85
Titulaires d'un doctorat sans expérience	2	497	2446,62
Titulaires d'un Master 2 avec une expérience d'au moins un an en qualité d'ATER à temps complet ou deux ans de professeur contractuel dans l'enseignement supérieur à temps complet	1	524	2579,53
Titulaires d'un Doctorat avec une expérience d'au moins un an en qualité d'ATER à temps complet ou deux ans de professeur contractuel dans l'enseignement supérieur à temps complet	1	562	2766,60

La procédure pour se porter candidat : envoi par mail d'un dossier composé d'un CV et d'une lettre de motivation.

Adresses mail pour l'envoi de la candidature :

- jerome.berthaut@u-bourgogne.fr
- eric.heilmann@u-bourgogne.fr

Calendrier :

Envoi des candidatures (date limite) : Vendredi 20 décembre 2024, 18h.

Evaluation des dossiers : vendredi 10 janvier 2025

Auditions des candidats : mardi 21 janvier 2025

Le candidat retenu devra répondre aux conditions suivantes :

- jouissance des droits civiques,
- détention d'un casier judiciaire vierge ou dont les mentions portées au bulletin n°2 sont compatibles avec l'exercice des fonctions,
- être titulaire d'un Bac + 5 (master 2 ou équivalent). Des dérogations peuvent être accordées par le Président de l'Université dans les disciplines techniques ou les disciplines rares pour les candidats justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine.